

Le Mag,

Communauté de Communes du Canton de Charly-sur-Marne

Bulletin d'informations n°23
septembre 2025

Étude sur l'état physique
des cours d'eau du territoire

“
Préserver les rivières,
c'est préserver la vie.”

le glais de Rudenoise à Charly-sur-Marne



c4-charlysurmarne.fr





Madame, Monsieur,

Alors que l'été touche à sa fin et que la rentrée s'installe, notre Communauté de Communes poursuit son action au service de tous, avec pour objectif constant d'améliorer votre cadre de vie, de renforcer la cohésion sociale et de préparer sereinement l'avenir de notre territoire.

A l'approche des élections municipales de mars 2026, il est important de rappeler que conformément à la loi, ce bulletin, comme tous les supports de communication de la collectivité, respecte scrupuleusement les principes de neutralité et d'impartialité. Notre priorité reste de vous informer sur l'actualité de notre territoire, les services à votre disposition et les projets en cours.

Comme vous le savez déjà, au travers des différents supports, notre inter-communalité s'engage chaque jour pour un territoire plus durable et respectueux de l'environnement. La gestion des déchets est un enjeu majeur pour notre avenir commun, et nous mettons tout en œuvre pour optimiser ce service essentiel, dans un souci constant d'efficacité et de transparence.

C'est un vrai défi au vu de toutes les incivilités rencontrées au quotidien sur notre territoire mais de la même façon dans toutes les collectivités françaises, incivilités qui pénalisent tous les habitants du territoire et dont les coûts

de traitement progressent.

Nous avons récemment attribué plusieurs nouveaux marchés publics pour la collecte, le traitement et le tri des déchets ménagers. Ces choix, fruit d'une procédure rigoureuse, permettront, en tout cas, nous l'espérons, d'améliorer la qualité du service rendu, tout en maîtrisant les coûts pour la collectivité.

C'est pourquoi, nous avons initié une campagne de puçage des bacs à couvercle jaune qui se terminera d'ici la fin de cette année.

À compter du 1er janvier 2026, les camions de collecte seront dotés d'un système d'intelligence artificielle innovant. Ce dispositif permettra de détecter en temps réel les erreurs de tri des foyers, afin de vous accompagner vers un geste de tri toujours plus précis. Vous serez informés en cas d'anomalie, avec des conseils personnalisés pour rectifier le « tir ».

L'objectif ? Augmenter significativement la qualité du tri, réduire les refus de collecte et valoriser davantage nos déchets. Cette innovation s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, pour un recyclage plus efficace et une réduction de notre impact environnemental.

La gestion des déchets ménagers est un service public en perpétuelle évolution. Les élus ont entendu que le système d'attribution des bacs au litrage en fonction du nombre de personnes composant le foyer n'était plus efficient.

C'est pourquoi, la Redevance des Ordures Ménagères Incitatives sera modifiée pour une application des nouveaux tarifs à compter du 1er janvier 2026.

Ils tiendront compte des nouvelles offres reçues dans le cadre des marchés publics, de la suppression de l'affectation des bacs en fonction du

nombre des membres du foyer, du coût de traitement des incivilités et des erreurs de tri excessivement importantes sur notre territoire (plus de 41% des matériaux jetés dans les bacs à couvercle jaune et conteneurs semi-enterrés ou aériens).

La commission environnement travaillera dès ce début septembre avec les éléments chiffrés des marchés pour établir la nouvelle grille tarifaire et ses composantes (nombre de levées, nombre d'accès à la déchèterie, etc.)

Je suis très transparente, il ne faudra pas s'attendre à une diminution de la REOMi au vu des augmentations que subissent les prestataires (hausse du carburant, des salaires, du coût des matériels), et que subissent les collectivités au travers de contraintes toujours plus importantes imposées par l'Etat, la dernière étant l'obligation de traitement des biodéchets.

Les travaux de l'Espace Multi Services sont terminés, courant septembre certains services intégreront les bureaux. C'est le cas de France Service dont la permanence sur la commune de Charly sur Marne se fera dans ce nouveau bâtiment, tout comme le service Relais Petite Enfance.

Le service assainissement lance progressivement des marchés publics afin de planifier notamment des programmes de travaux de réhabilitation de réseaux très usés.

L'étude du « Programme Pluriannuel de Restauration et d'Entretien de la Marne et affluents » est en cours et se poursuivra sur l'année 2026. Elle permettra de repérer les problématiques et d'engager des actions notamment pour minimiser les conséquences des crues, rétablir ou préserver des zones humides, restaurer le libre écoulement de l'eau dans les rus et rivières.

* Offre non cumulable, voir conditions en agence

Découvrez notre offre de bienvenue
JUSQU'À 150€ OFFERTS*



ASSURANCE

Caisse mutuelle marnaise d'assurance
agence de Château-Thierry : 2 avenue de Soissons
03 23 84 20 91 - chateau-thierry@cmma.fr
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables contre l'incendie et autres risques - Entreprise régie par le code des assurances - SIRET 311 415 327 000 15

CHAMPENOISE DEPUIS 1774

cmma.fr/bienvenue

MATERIELS AGRICOLE ET VITICOLE - ESPACES VERTS

PUBLIER

BLESMES
(02400)
Tél. 03 23 84 22 15

DORMANS
(51700)
ZI «Les Varennes»
Tél. 03 26 58 20 60

CHARLY-SUR-MARNE
(02310)
Tél. 03 23 69 84 20



Viti Broyeur

Enfin, je vous rappelle que la territoire intercommunal est très engagé sur les services à la personne, enfants, ados et seniors. Pour certains, ils existent depuis plus de 50 ans sur le territoire, les élus de la Communauté de Communes et moi-même portent une attention particulière pour les maintenir alors même que les aides diminuent pour faire fonctionner ces services et qu'il devient difficile de recruter des agents pour le maintien à domicile de nos aînés.

Je ne m'étendrai pas plus pour respecter la période de réserve électorale qui a débuté le 1er septembre dernier.

Je tiens comme chaque année à remercier les agents de la collectivité, les élus intercommunaux qui œuvrent au quotidien pour vous et le territoire intercommunal ainsi que tous nos partenaires institutionnels et privés. Votre mobilisation est précieuse.

A votre service, Panneau Pocket, le site internet de la Communauté de Communes, Facebook, Instagram pour suivre l'actualité de notre Communauté de Communes au fil de l'eau.

Les services restent à votre disposition tout au long de l'année pour répondre à vos questions ou vous aider dans vos démarches.

Excellente rentrée à toutes et à tous.

Elisabeth Clouzeau

SOMMAIRE

p2 & 3 : ÉDITO

p4 & 5 : EN IMAGES

Rétrospective

p6 & 7 : LES FINANCES

p7 : MARS 2026, ON VOTE

Élections municipales et communautaires

p8 à 12 : LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

*Qu'est-ce que la CTG ?
vos demandes, nos actions,
un accompagnement personnalisé,
Des ateliers culinaires en famille,
Des jeunes, des projets.*

p13 : UN PARTENARIAT POUR UNE ALIMENTATION SAIN ET LOCALE

p14 & 15 : SENIORS

*L'alimentation : entre besoins spécifiques et plaisirs de la table,
Les journées du bien vieillir,
L'habitat inclusif à Villiers-saint-Denis,
Prendre soin de ceux qui aident.*

p16 à 21 : DÉCHETS MÉNAGERS

*Renouvellement des marchés publics en 2026,
Les bacs jaunes pucés,
Biodéchets : la nouvelle collecte gagne en succès
De la rue à l'océan, ou le périple étonnant des déchets abandonnés,
Les dépôts sauvages, un enjeu collectif.*

p22 à 25 : LE CYCLE DE L'EAU

*Zoom sur l'état de nos rivières,
Le CEN Hauts-de-France : les gardiens discrets de la biodiversité,
La nature a de l'avenir sur notre territoire !*

p26 : LOISIRS

*Conseil de lecture,
Et si on bougeait avec la Maison du Tourisme ?*

p27 : CONTACTS



La C4 va lancer son jeu de plateau 100% local



Imaginé par une société française, Circino réinvente la chasse au trésor avec une expérience ludique, accessible à tous, sans aucune question ni connaissance particulière. Plus qu'un simple jeu, c'est une aventure intergénérationnelle qui invite petits et grands à découvrir le patrimoine local tout en s'amusant. En 2026, 1 000 exemplaires seront édités grâce au soutien du programme européen LEADER. Une belle occasion de partager des moments inoubliables en famille ou entre amis !



TAXI Alain



Toutes distances 7j/7 et 24h/24

Conventionné CPAM, transport de malades assis pour radiothérapie, chimiothérapie, dialyse... Entrées et sorties d'hospitalisation
Transport de colis express - Desserte aéroports et gares

AUTORISATION DE STATIONNEMENT sur les communes de :
CROUTTES-SUR-MARNE • DOMPTIN • VILLIERS-SAINT-DENIS
PAVANT • MONTREUIL-AUX-LIONS • VILLERS-COTTERÉTS

7j/7 **03 23 70 45 85** 24h/24

Mail : taxialain@taxialain.fr

QUINCAILLERIE DU PATIS



- Bâtiment • Agencement
- Ameublement • Vitrage
- Serrures de sécurité
- Organigrammes

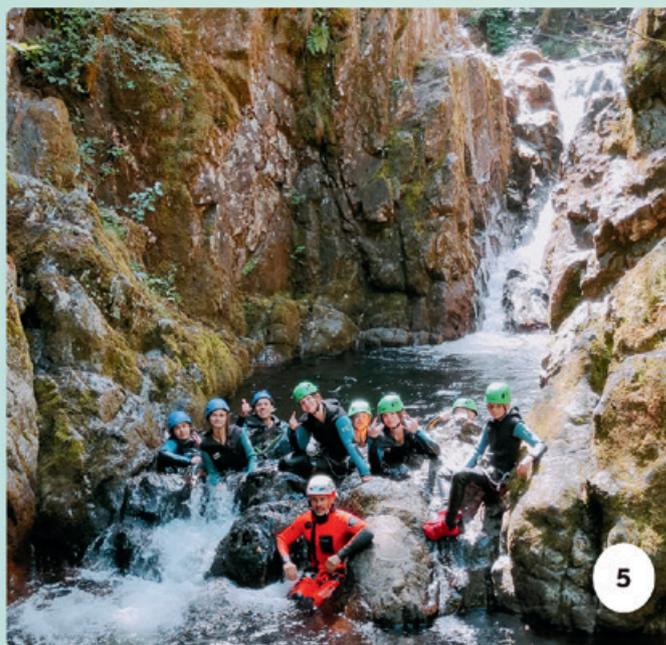
6, rue du Patis - B.P. 28

CHARLY-SUR-MARNE

Tél. **03 23 82 04 67**

contact@qdupatis.net - www.qdupatis.fr

RÉTROSPECTIVE



1. Visite de Madame la Préfète

Madame Fanny Anor, préfète de l'Aisne, et Monsieur Stéphane Paccard, sous-préfet de l'arrondissement de Château-Thierry, ont rencontré les maires de la C4 et ont visité le territoire.

4. Un week-end à la ferme

dans le cadre des Journées Nationales de l'Agriculture, le week-end à la ferme s'est tenu en juin dernier sur le territoire du Sud de l'Aisne.

2. L'accueil de loisirs en visite

Pendant les vacances de printemps, les enfants ont eu l'opportunité de passer une journée à Paris.

5. Été 2025, les ados sont partis dans les Vosges.

Au programme : du sport, du dépaysement et de la détente.

3. 1 pile = 1 don pour le Téléthon

L'année dernière, vous avez rempli un fût métallique de 200 litres, ce qui équivaut à environ 250 kg de batteries ! Rendez-vous en octobre pour l'édition 2025.

6. Participation au 1er festival Agri Viti du Sud de l'Aisne

Rendez-vous page 13 !



7



8



9



10



11



12

7. Inauguration du nouvel Espace Multi-Services sous la crèche

Rendez-vous page 10 !

10. Plateforme de Lucy-le-Bocage

Le bassin de rétention d'eau est achevé. Prochaine étape : l'équipement en panneaux photovoltaïques.

8. Rencontres Départementales France Services 2025 à Laon

Échanger sur les pratiques quotidiennes pour une amélioration constante du service rendu aux usagers.

11. Pique-nique musical

Un moment suspendu pour les enfants de l'accueil des mercredis (en partenariat avec le "Bidule café associatif" et "les concerts de poche").

9. Bal de Noël pour les enfants en 2024

Cette année, ce sera 100 % "cinoche à l'ancienne", avec l'adaptation d'un conte de Noël. Expérience participative garantie !

12. Crêpe party à Nogent l'Artaud

Découverte de France Services par les Jeunes. Ce dispositif peut leur apporter, comme à tous, de nombreux avantages.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2024



Colonnel	Fonctionnement	Investissement	Solde cumulé	Restes à réaliser inv.	Solde avec restes à réaliser
Budget principal					
Dépenses	3 773 652,90 €	1 357 555,31 €		244 519,00 €	
Recettes	4 176 940,50 €	1 735 958,93 €		317 361,53 €	
Résultat de l'année	403 287,60 €	378 403,62 €			
Déficit N-1		351 769,66 €			
Excédent n-1					
Résultat cumulé	403 287,60 €	26 633,96 €	429 921,56 €	72 842,53 €	502 764,09 €
Budget SPED*					
Dépenses	2 324 694,48 €	205 592,03 €		194 127,00 €	
Recettes	2 003 956,58 €	153 505,15 €		109 446,00 €	
Résultat de l'année	-320 737,90 €	-52 086,88 €			
Déficit N-1	26 405,56 €				
Excédent n-1		34 434,94 €			
Résultat cumulé	-347 143,46 €	-17 651,94 €	-364 795,40 €	-84 681,00 €	-449 476,40 €
Portage de repas					
Dépenses	137 009,79 €	0,00 €			
Recettes	137 073,00 €				
Résultat de l'année	63,21 €	0,00 €			
Déficit N-1					
Excédent n-1	60 475,02 €	28 303,58 €			
Résultat cumulé	60 538,23 €	28 303,58 €	88 841,81 €	0,00 €	88 841,81 €
Maintien à domicile					
Dépenses	1 453 340,15 €				
Recettes	1 337 792,76 €	7 056,10 €			
Résultat de l'année	-115 547,39 €	7 056,10 €			
Déficit N-2					
Excédent n-2		5 155,73 €			
Résultat cumulé	-115 547,39 €	12 211,83 €	-103 335,56 €	0,00 €	-103 335,56 €
Service de soins					
Dépenses	718 397,99 €	0,00 €			
Recettes	628 020,05 €	915,39 €			
Résultat de l'année	-90 377,94 €	915,39 €			
Déficit N-1					
Excédent n-1	73 723,51 €	19 764,71 €			
Résultat cumulé	-16 654,43 €	20 680,10 €	4 025,67 €	0,00 €	4 025,67 €
SPANC*					
Dépenses	26 571,31 €	21 365,00 €			
Recettes	33 596,00 €	116 274,00 €			
Résultat de l'année	7 024,69 €	94 909,00 €			
Déficit N-1	13 830,92 €	72 061,70 €			
Excédent n-1					
Résultat cumulé	-6 806,23 €	22 847,30 €	16 041,07 €	0,00 €	16 041,07 €
SPAC*					
Dépenses	1 101 418,23 €	486 376,79 €		344 644,42 €	
Recettes	765 891,64 €	2 044 298,42 €		355 605,03 €	
Résultat de l'année	-335 526,59 €	1 557 919,63 €			
Déficit N-1					
Excédent n-1	1 155 085,56 €	626 248,30 €			
Résultat cumulé	819 558,97 €	2 184 167,93 €	3 003 726,90 €	10 960,61 €	3 014 687,51 €
Solde cumulé de l'ensemble des budgets	797 233,29 €	2 277 192,76 €	3 074 426,05 €	-877,86 €	3 073 548,19 €

Tous les autres services non individualisés



cet excédent est en grande majorité lié au SPAC. Il est destiné aux futurs travaux d'assainissement collectif.

Pour garantir le bon fonctionnement des services et gérer ses compétences, la Communauté de Communes a reçu un total de 1 338 822,00 € (ce qui représente 9,76 % des dépenses globales) provenant de la fiscalité locale. De plus, elle a perçu 1 249 040,87 € (représentant 9,10 % des dépenses globales) de diverses contributions de l'État.

Les recettes restantes proviennent d'autres sources de financement, telles que la CAF, le Département, des subventions spécifiquement attribuées par l'État pour des projets d'investissement, les contributions des familles pour les services dont elles bénéficient.

FOCUS FOCUS

1

LES EMPRUNTS

Annuités 2025 : 445 593,29 €, soit 3,25% du total des dépenses globales, dont :

- 121 310,63 € pour le budget principal, soit 0,88%
- 324 282,66 € au budget SPAC, soit 2,37% (emprunts repris des communes et syndicats suite à la prise de compétence assainissement en 2023).

2

LE SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS (SPED)

Ce budget est financièrement autonome conformément aux réglementations en vigueur. Il doit être voté en équilibre et financé exclusivement par les recettes provenant de son activité (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative (REOMI), vente de matières, etc.). Par conséquent, les articles du Code Général des Collectivités Territoriales interdisent à l'intercommunalité d'intégrer des dépenses relatives au SPED dans son propre budget.

3

BUDGET PRINCIPAL : SERVICE ENFANCE

Ce service est financé par les contributions des familles, la CAF, et les impôts des contribuables.

En 2024, le coût du service périscolaire - ALSH s'élevait à 1 123 520 €.

Recettes détaillées du service :

Participation des familles :
469 777 €
soit 41,82%

Impôts des contribuables :
de la C4
434 530 €
soit 38,67%

CAF/
subventions :
219 213 €
soit 19,51%

MARS 2026, ON VOTE



Élections municipales et communautaires

Lors des élections municipales, les citoyens élisent aussi les représentants de leur commune à l'intercommunalité. Les élections municipales ont donc un impact à la fois local et à l'échelle du territoire intercommunal. Comprendre comment sont désignés les élus intercommunaux et l'organisation des instances dirigeantes est important.



Élection des conseillers communautaires dans les communes de 1 000 habitants et plus :

Les conseillers communautaires sont élus en même temps que les conseillers municipaux et sont issus de la liste des candidats au conseil municipal. La liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire figure de manière distincte sur le même bulletin. Les électeurs votent ainsi en même temps pour les deux élections avec un même bulletin et ne peuvent désolidariser leur vote.

Désignation des élus communautaires dans les communes de moins de 1 000 habitants

Les conseillers municipaux seront élus au scrutin de liste à deux tours. Les électeurs voteront pour des listes de candidats sans possibilité de panachage (listes bloquées). Il sera donc interdit de rayer des candidats ou de modifier l'ordre de la liste. En cas de modification de la liste, le bulletin sera considéré comme nul. Les listes devront obligatoirement être composées alternativement d'un candidat de chaque sexe. Les conseillers communautaires sont issus de la ou des liste(s) élue(s) au conseil municipal. Sur chacune des listes, il n'y a pas de présentation d'une seconde liste de candidats au conseil communautaire. Ainsi, les électeurs ne votent que pour une seule liste (conseillers municipaux), ultérieurement les conseillers communautaires seront désignés dans l'ordre du tableau établi après l'installation du conseil municipal.

Vous souhaitez voter aux prochaines élections ?

L'inscription sur la liste électorale de votre commune peut être réalisée en ligne jusqu'au sixième mercredi précédant le scrutin.



Je vérifie ma situation électorale



Je donne procuration



Je m'inscris sur les listes électorales



UNE CONVENTION POUR UNE AMÉLIORATION DURABLE

DU CADRE DE VIE ET DU BIEN-ÊTRE DES HABITANTS



Sortie rythmée avec le service jeunesse



Ateliers parents organisés sur le territoire



Suivi d'ouverture et soutien à un espace de vie sociale à Nogent l'Artaud



Création du #c4onsebouge

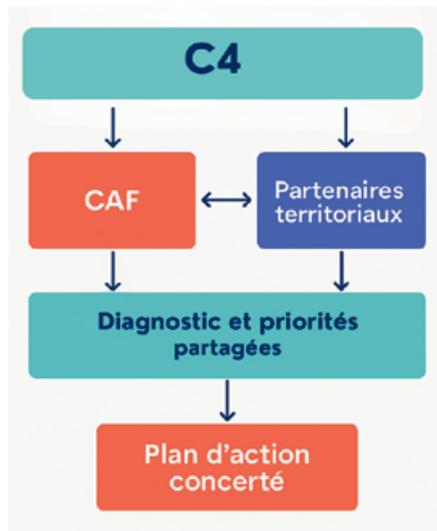
Signée pour une durée de 5 ans, la première Convention Territoriale Globale (CTG) de la C4 arrive à son terme : l'occasion de dresser le bilan plus que positif et de se préparer pour la prochaine !

La CTG est un outil de coordination et de contractualisation entre la CAF de l'Aisne et la C4. Elle est en place sur notre territoire depuis 2021 et a pour vocation de structurer une politique familiale et sociale cohérente à l'échelle du territoire. Elle favorise une vie quotidienne plus simple, plus solidaire et plus équilibrable.

Elle vise à une amélioration durable du cadre de vie et du bien-être des habitants, en agissant de

manière transversale sur plusieurs champs du quotidien : la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, l'aide à la parentalité, la vie sociale et le lien social, l'accès aux droits et à l'information, l'amélioration du cadre de vie.

Enfin, la CTG agit comme un levier d'amélioration de la qualité de vie des habitants en organisant et finançant des projets utiles, accessibles et cohérents, en fonction des besoins réels du territoire.



40%

COMMUNIQUER DAVANTAGE

- Refonte du **site internet**,
- création d'un **Instagram institutionnel**, d'un **Insta. jeunes** et d'un **flyer sur les services** de la C4,
- abonnement à l'**appli. PanneauPocket**.

30%

AVOIR UN POINT D'ACCÈS AUX SERVICES INSTITUTIONNELS

- Ouverture d'un **France Services** itinérant
- Participation aux **Journées France Services** en octobre
- **Permanences** de partenaires

10%

ORGANISER DES ACTIONS À DESTINATION DES FAMILLES

- **Création du REAAP** (Réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents) en 2025 : avec l'organisation d'ateliers parents/enfants et parents/ados depuis 2023 au Bidule et en 2025 par la C4.

VOS
DEMANDES

NOS
ACTIONS

Boîte à idées
pour la
prochaine CTG



40%

RENFORCER L'OFFRE À DESTINATION DES JEUNES

- Adhésion à la **Prestation de Services Jeunes**,
- Recrutement d'un **agent BPJEPS** pour développer l'offre,
- Mise en place d'une **offre d'animations variées** (loisir, sport, culture).

40%

BÉNÉFICIER D'UN LIEU DE CONVIVIALITÉ ENTRE ADULTES

- Suivi d'**ouverture et soutien à un espace de vie sociale** : le Bidule Café Associatif.



55%

DÉVELOPPER L'OFFRE CULTURELLE ET SPORTIVE

- Suivi d'**ouverture et soutien** au Bidule Café Associatif.
- Création du **#c4onsebouge**
- Échanges et partages avec **les associations locales**



Des brèves

L'espace multiservices est terminé



Il est enfin sorti de terre ! 4 années de travaux auront été nécessaires à son achèvement. Composé de bureaux et d'une grande salle fractionnable, ce nouvel espace permet d'accueillir des réunions et des services de proximité comme des permanences, des conférences et des formations.

En décembre dernier, le Noël du Personnel fut le premier événement organisé dans ce nouvel espace. En effet, Élisabeth Clobourse, la Présidente, souhaitait symboliquement inaugurer ce lieu avec les agents, leur offrant ainsi l'opportunité d'être les premiers à fouler le sol, avant l'inauguration officielle qui s'est tenue le 24 janvier dernier.

Deux figures de la C4 prennent leur retraite

Elles ont presque entièrement consacré leur carrière à la collectivité, d'abord au SEPCHAR, puis à la C4 qui l'a repris en 1999. Micheline Dubaux (à gauche) a commencé en 1982 en tant que responsable du service de Maintien à Domicile, un poste qu'elle n'a jamais quitté jusqu'à son départ à la retraite en juin dernier.

Catherine Le Tallec (à droite) a été embauchée en 1987 et a pris la direction du service Enfance en 1992.

Nous leur souhaitons une retraite pleine de bonheur et d'épanouissement.

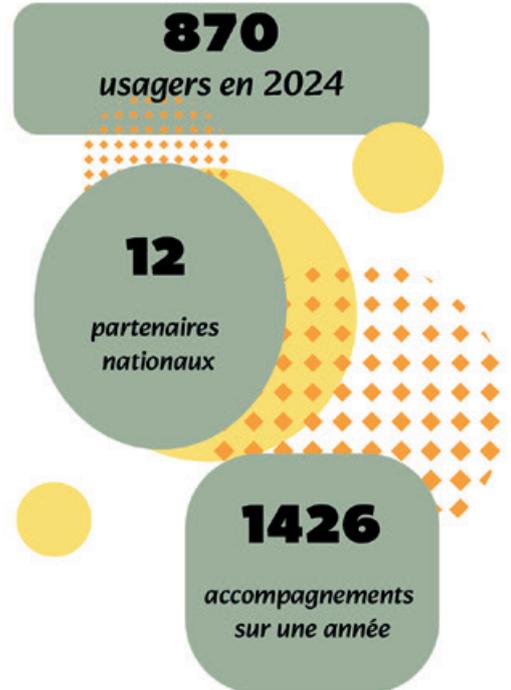


un accompagnement personnalisé AVEC FRANCE SERVICES

Nos conseillères France Services sont à votre écoute, avec ou sans rendez-vous pour répondre à toutes vos questions administratives. Grâce au bus itinérant, elles se déplacent au plus proche de chez vous.



QUELQUES CHIFFRES



dans le cadre des JOURNÉES NATIONALES FRANCE SERVICES

FORUM FRANCE SERVICES

et ses partenaires

VENDREDI 17 OCTOBRE 2025

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE
ouvert à tous

DE 10H00 À 16H00

Espace multi-services*
de la C4 à Charly-sur-Marne

le programme



*Communauté de Communes du Canton de Charly-sur-Marne
ESPACE MULTI-SERVICES 2 voie André Rossi 02310 Charly-sur-Marne

Renseignements :
06 40 64 35 64 @ franceservices@c4charly.fr



DES ATELIERS CULINAIRES

pour toute la famille



En plus des ateliers culinaires, des activités telles que des jeux éducatifs et des quiz sur la nutrition sont organisées pour rendre l'apprentissage encore plus interactif et engageant.

Le REAAP contribue à guider et conforter les adultes dans leur rôle de parents ainsi qu' à promouvoir une alimentation saine et équilibrée, tout en créant un espace d'échange et de soutien pour toutes les familles.

Ils ont été organisés dans le cadre du Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents, (REAAP) mis en place au début de l'année 2025 sur la C4.

Le REAAP de la C4 a pour objectif de valoriser le rôle et les compétences des parents dans l'éducation de leurs enfants. Il rassemble parents, professionnels, associations, institutions qui proposent des actions de soutien à la parentalité.

Les ateliers culinaires lancent le REAAP sur la C4. Afin de toucher un grand nombre de familles, chaque atelier se déroule un samedi, dans une commune différente. C'est un moment convivial, alliant plaisir et apprentissage. Deux professionnelles nous accompagnent lors de ces ateliers : une nutritionniste pour l'élaboration des recettes équilibrées et savoureuses et une accompagnante familiale pour apporter des conseils aux parents.

Ces ateliers montrent que cuisiner de manière saine et délicieuse peut être facile et accessible à tous !

Les participants découvrent de nouvelles saveurs et apprennent à préparer des plats qui raviront petits et grands. Ils en profitent également pour échanger leurs astuces et expériences autour de l'alimentation des enfants, tout en renforçant les liens familiaux.

Les enfants et ados, quant à eux, s'amuse, dégustent, mettent la main à la pâte et développent ainsi leur curiosité culinaire.

Ces rencontres se déroulent dans une atmosphère conviviale et bienveillante, où chacun est encouragé à participer et à partager.

PROCHAINES DATES



Samedi  11 octobre 2025, à 9h00
à Charly-sur-Marne

**DIVERSIFICATION ALIMENTAIRE
DES ENFANTS DE 0 À 2 ANS**
Atelier jeux-débats (durée : 2h)

Samedi  18 octobre 2025
à Viels-Maisons

ON CUISINE EN FAMILLE !
Au menu : tacos maison et frites surprises (durée : 2h)

2 Rendez-vous*
ENFANTS (dès 2 ans) : RDV à 9h30
ADOS (dès 12 ans) : RDV à 14h00
*avec les parents bien sûr !

**Inscription obligatoire
(places limitées) :**

☎ 03 23 82 58 30

✉ r.dezitter@c4charly.fr.

Le lieu exact vous sera communiqué à l'inscription

enfance

Un été animé à l'accueil de loisirs



Un peu de détente...



...du sport



...et des visites !

Nouveau : une tarification modulée

Depuis la rentrée de septembre 2025, une tarification modulée en fonction des ressources des familles est en place au service enfance. Celle-ci est calculée en fonction du quotient familial des familles, sur la base de 4 tranches :

- Tranche A : 0 à 400 €
- Tranche B : 401 € à 700 €
- Tranche C : 701 à 900 €
- Tranche D : 901 € et +

connaître les tarifs



Des jeunes, des projets

DU MOUVEMENT, DES DÉFIS... ET TOI AU CENTRE

PHOTOS
ATELIERS

DÉBATS

SPORT
RENCONTRES

Dès la rentrée, le service jeunesse propose des nouveautés aux ados, en plus des activités habituelles : rencontres au collège, sorties, soirées, animations...

« Jeux m'exprime ! »

Cycle de 4 soirées thématiques destiné à aborder des sujets sensibles de manière ludique et pédagogique :

- Soirée 1 – Automne : "Délinquance et radicalisation"
- Soirée 2 – Hiver : "Violences intra-familiales et violences sexistes"
- Soirée 3 – Printemps : "Vie intime, affective et sexualité"
- Soirée 4 – Été : "Addictions (écrans, substances, réseaux sociaux...)"

"Créa Click"

Série d'ateliers photographiques destinés aux collégiens et lycéens, répartis sur plusieurs mercredis. Son objectif est de mettre en lumière et d'illustrer les 21 communes de la C4 à travers 21 photos. La finalité est d'organiser une expo. photos intitulée "Projet 21" qui valorisera le travail des jeunes participants.

PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE



un partenariat pour une alimentation saine, locale et responsable

consultez la carte interactive des producteurs locaux sur le site de la CARCT



DES ACTIONS ENGAGÉES

Le *Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Sud de l'Aisne*, porté par la *Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry* en partenariat avec la *Communauté de Communes du Canton de Charly-sur-Marne*, illustre la volonté collective de faire de l'alimentation un véritable levier de santé, de justice sociale et d'implication citoyenne.

Ce projet traduit également une démarche forte de réappropriation des enjeux alimentaires par les pouvoirs publics locaux, dans un contexte global marqué par l'urgence des transitions écologiques, sociales et économiques. **L'objectif** : impulser un développement cohérent et transversal, au service des habitants et du territoire.

Le PAT Sud de l'Aisne passe au niveau 2 !

Après une première labellisation « PAT niveau 1 » obtenue en 2022, le territoire a franchi une nouvelle étape avec l'obtention du label « PAT niveau 2 » en mai 2025, valable pour 5 ans. Cette reconnaissance nationale constitue un tournant majeur pour poursuivre la construction d'un système alimentaire plus durable, garantissant à la fois la qualité de l'alimentation pour les habitants et une meilleure rémunération pour les agriculteurs.

Ce label offre également une plus grande visibilité aux actions menées et à venir, tout en confortant la dynamique partenariale déjà engagée. Les partenaires locaux restent mobilisés pour développer de nouvelles initiatives et renforcer la coopération entre tous les acteurs du territoire : producteurs, associations, institutions, acteurs économiques et citoyens.



Le Festival de l'Agriculture, de la Viticulture et de l'Alimentation

les 22, 23 et 24 mai 2025

Ce festival a permis de valoriser nos filières locales, de sensibiliser petits et grands aux enjeux d'une alimentation durable, et de renforcer le lien entre les habitants et le monde agricole.

Fruit d'une collaboration étroite avec le Comice Agricole et de nombreux partenaires du territoire, l'événement a connu une belle affluente et a suscité des retours très positifs.

Le jeudi et le vendredi, la C4 était présente sur le festival. Nos joyeux animateurs ont offert à près de 1 000 écoliers deux animations très appréciées : un vélo à smoothies et des histoires racontées sous un véritable tipi !

Le Week-end à la Ferme

du 6 au 8 juin 2025

La 3^e édition du Week-end à la Ferme, organisée dans le cadre des Journées Nationales de l'Agriculture, a réuni 12 exploitations agricoles du territoire. Celles-ci ont ouvert leurs portes au grand public pour faire découvrir leur quotidien, leurs savoir-faire et leurs produits.

Ce moment de rencontre privilégié a permis de reconnecter les habitants à leur alimentation, de valoriser la diversité des productions locales et de créer des synergies entre agriculteurs et citoyens.

Une fréquentation remarquable, une ambiance conviviale, et des retours

très positifs tant du côté des visiteurs que des producteurs.

Défi Zéro Gaspi dans les écoles

Parce que l'éducation à la lutte contre le gaspillage alimentaire commence dès le plus jeune âge, nous avons organisé cette année la 3^e édition du Défi Zéro Gaspi dans 6 établissements du territoire du sud de l'Aisne

Écoles participantes :

Écoles de Viels-Maisons (lauréate du défi avec 2,04 g de déchets par convive), de Bézu-Saint-Germain, de Chézy-sur-Marne, de Neuilly-Saint-Front, de la Sainte-Famille à Fère-en-Tardenois, Syndicat scolaire Connigis - Monthurel - Saint-Eugène.

Mené en étroite collaboration avec les équipes éducatives, les services de restauration scolaire et de nombreux acteurs locaux, ce défi montre qu'ensemble, nous pouvons obtenir des résultats concrets : réduire significativement le gaspillage tout en valorisant les produits de notre territoire.

Une mobilisation collective

Bravo à l'engagement des élèves, des enseignants, des agents, et un merci tout particulier à **Mme Stéphanie Fauvet**, de la Ferme des Biquettes de Bruyères, qui est venue accompagnée de deux de ses chèvres pour proposer une dégustation de ses délicieux fromages.





L'ALIMENTATION DES SENIORS entre besoins spécifiques et plaisirs de la table

À tout âge, l'alimentation nous maintient en forme. Mais nos besoins et nos envies culinaires évoluent avec le temps. C'est donc l'occasion de faire le point ! Voici nos conseils pour allier santé et plaisir dans votre assiette.

Les secrets d'une assiette équilibrée, c'est la clé d'une alimentation saine ! Il est recommandé de manger de tout en quantité raisonnable : **des protéines** (viande, œufs, poisson, légumineuses, tofu, etc.), **des légumes et des fruits** (de saison de préférence, si vous le pouvez), **des féculents, et des laitages**.

Dans l'idéal prévoyez le midi et le soir, une entrée, un plat et un dessert. Le but ? Répartir les apports nutritionnels dont votre corps a besoin !

Mais rassurez-vous : l'équilibre alimentaire se mesure sur la semaine. Vous pouvez donc ajuster les repas suivants en cas d'excès ou au contraire de repas frugal !

Les apports nutritionnels :

En vieillissant, on mange souvent un peu moins, et on dépense plus de calories à l'effort. Il est donc

nécessaire d'avoir une alimentation de meilleure qualité, riche en nutriments pour l'organisme. **Découvrez-en les bienfaits** : les protéines préservent nos muscles ; les vitamines et les minéraux essentiels que l'on trouve dans les fruits et légumes sont indispensables au bon fonctionnement de notre organisme ; les féculents sont notre source d'énergie ; les produits laitiers, riches en calcium, contribuent à garder des os solides et à lutter contre l'ostéoporose (à consommer 2 ou 3 fois par jour).

Le bien-être dans l'assiette

Manger tous les jours la même chose ? Vous pouvez être tenté de le faire, parce que vous êtes seul, parce que vous n'avez pas très faim ou pas très envie de cuisiner. Quel dommage ! Garder le goût des bonnes choses, se faire plaisir est tout aussi important que de se nourrir.

un peu d'inspiration ?

le site mangerbouger.fr a créé une application « La fabrique à menus » qui vous concocte des repas selon vos critères comme le temps de préparation, le nombre de personnes, vos goûts, etc.

source : pourbienvieillir.fr

LES JOURNÉES DU BIEN VIEILLIR SONT DE RETOUR

Pour la 8^{ème} année consécutive, l'Hôpital de Villiers-Saint-Denis organise des éditions du bien vieillir, à destination des personnes âgées de 60 ans et plus.

Rendez-vous de septembre à décembre pour des CONFÉRENCES et des ATELIERS destinés à vous accompagner pour mieux préserver votre capital autonomie.

Cette année, en partenariat avec la C4, les ateliers se déplacent au plus près de chez vous, sur tout le territoire !

LES THÉMATIQUES ABORDÉES

Être acteur de mon corps qui vieillit

Je bouge pour préserver mes capacités

Mieux préparer son vieillissement et limiter le risque de chutes

Stimuler ma mémoire

Le bien-être pour mieux vieillir

Manger équilibré en se faisant plaisir

Maintenir le lien social en proximité de mon environnement de vie et/ou les outils connectés

le programme*



GRATUIT SUR INSCRIPTION :

☎ 03 23 70 75 76

(du lu. au ve. de 9h à 12h)

✉ semainedubienvieillir@hlrs-villiers.net

*disponible à la C4 et dans le bus France Services



HABITAT INCLUSIF

pour un accompagnement optimal des malades



Installée dans le parc boisé de l'hôpital Villiers Saint Denis, La Maison du Parc, ouverte depuis janvier 2025, est un habitat partagé pour les personnes âgées de 65 ans et plus, atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées, accompagnées ou non de leur proche - aidant.

Cet habitat groupé prend la forme d'une résidence à taille humaine, constituée de 10 logements adaptés de type T1 et T2 (d'une surface de 20,5 à 36 m²), non meublés, mais équipés chacun d'une kitchenette. Un espace de vie partagé intégrant une cuisine, des tables modulables et un salon détente complète le lieu de vie. La résidence a été conçue et agencée pour s'y déplacer facilement, notamment en fauteuil roulant, et favoriser, au quotidien, les repères des locataires et le travail des services d'aides à domicile susceptibles d'y intervenir.

Chaque occupant dispose de son propre espace de vie privée et profite également des espaces communs (intérieur et extérieur sécurisé) ainsi que des activités, proposées en groupe, favorisant l'inclusion sociale.

La Maison du Parc intègre une dimension intergénérationnelle

grâce à la présence d'étudiants logeant au sein de la résidence (à l'étage supérieur) et la proximité avec la maison des assistantes maternelles.

Une coordinatrice de vie sociale et partagée supervise la mise en place

et l'animation du projet de vie sociale et partagée co-construit avec les locataires et leurs proches-aidants.

Missions de la Maison du Parc

- proposer une offre d'habitat alternative au sein d'un domicile adapté ;
- favoriser le vivre ensemble afin de rompre l'isolement, en développant la vie collective (élaboration d'un projet de vie sociale et partagée) ;
- favoriser le maintien des capacités cognitives ;
- éviter l'épuisement du proche-aidant en proposant un relais tout en permettant le maintien d'un engagement fort dans la vie de son proche aidé.

Accompagnement

Chaque locataire peut bénéficier d'un accompagnement dans les actes de la vie quotidienne grâce à un service d'aide et d'accompagnement à domicile ou d'un service de soins infirmiers à domicile qu'il aura lui-même désigné dans le cadre de son plan d'aides APA (allocation personnalisée d'autonomie) ou PCH (prestation de compensation du handicap).

source : la renaissancesanitaire.fr

Vous informer sur l'habitat partagé

✉ habitatinclusif@hls-villiers.net



PRENDRE SOIN DE CEUX QUI AIDENT

Être aidant est une mission précieuse, mais exigeante. Ils sont souvent confrontés à la fatigue, à l'isolement et au manque d'informations. Le dispositif PARA* situé à l'hôpital de Villiers-Saint-Denis a été mis en place pour les accompagner, les soutenir et leur offrir des solutions concrètes afin qu'ils ne soient pas seuls face aux difficultés du quotidien.

Le dispositif PARA a plusieurs missions :

- Écouter et orienter les aidants vers les services adaptés à leurs besoins (aide à domicile, soutien psychologique, accompagnement social, etc.) ;
- Informer sur les droits, les aides financières, les congés spécifiques et les démarches administratives ;
- Proposer du répit, par des solutions temporaires de prise en charge de la personne aidée (relais à domicile) pour permettre à l'aidant de souffler ;
- Rompre l'isolement en organisant des temps d'échange entre aidants, des ateliers ou des groupes de parole.

Un accompagnement de proximité, gratuit, confidentiel et accessible à tous les aidants, quel que soit leur lien avec la personne accompagnée.

les activités



✉ plateforme-aidants@hls-villiers.net
crédit photo : la renaissancesanitaire.fr

DÉCHETS MÉNAGERS

renouvellement des marchés publics en 2026



Les marchés de collecte, de transfert et de tri des déchets ménagers et assimilés arrivent à leur terme. Leur renouvellement débutera au 1^{er} janvier 2026. Celui-ci entrainera très certainement une réorganisation de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative.

ATTRIBUTION DES MARCHÉS PUBLICS :

 **Déchets ménagers recyclables (tri sélectif)**
Marché de collecte → Sépur*
Marché de transfert et de tri → Véolia*

 **Verre**
Marché de collecte → Mineris*

 **Ordures ménagères résiduelles**
Marché de collecte → Sépur*
Marché de transfert et de tri → Véolia*

 **Biodéchets**
Non attribué. Le marché va être relancé.

 **Papier**
Marché de collecte → Sépur*

 **Déchèterie**
Marché d'exploitation → Véolia pour la reprise des encombrants, la ferraille, le carton, le bois, les déchets verts et les gravats. Le reste est repris par des éco-organismes.

*pas de changement

LES BACS JAUNES PUCÉS

pour une meilleure gestion du service et des conseils personnalisés



Les bacs de tri sélectif (bacs à couvercle jaune) ont commencé à être pucés cet été. À terme, ils le seront tous afin de faciliter et d'optimiser la gestion du service des déchets ménagers.

Outre un meilleur suivi de la collecte, cette identification permettra de réaliser un inventaire de notre parc de bacs, de limiter les confusions de poubelles entre voisins, et de vous encourager au recyclage grâce à un ciblage précis des erreurs de tri.

Des conseils personnalisés

Dès l'année prochaine, à l'occasion du renouvellement du marché de collecte, le camion "tri sélectif" sera équipé d'une intelligence artificielle qui détectera les erreurs lors du vidage de la poubelle et associera le bac à l'erreur. L'objectif est de mettre en place un accompagnement personnalisé dans l'optique d'améliorer la qualité du tri.

80 500 €

c'est le coût des erreurs de tris supportés par la C4 sur 5 ans

Les bacs pucés par des étudiants en contrat "CAP'JEUNES"

4 étudiants ont été embauchés en juillet et août derniers par la collectivité via le dispositif CAP'Jeunes (Contrat d'Accompagnement Professionnel pour les jeunes), mis en place par le Conseil Départemental de l'Aisne. Le principe : un jeune de 16 à 21 ans s'engage auprès d'une collectivité d'accueil. En échange de 35 ou 70 heures d'action citoyenne, il reçoit une indemnité forfaitaire du Département et de la collectivité d'accueil, pour couvrir une dépense « utile » dans le cadre de son projet d'évolution personnelle : permis de conduire, ordinateur, accès à la culture ou au sport.

Une vraie initiative citoyenne et concrète, à la fois pour les jeunes et pour la collectivité !

Un déchet jeté dans la mauvaise poubelle coûte

2 à 3 fois plus cher

DES P'TITS CONSEILS

voici un exemple concret d'erreurs "types" que nous retrouvons dans le tri sélectif



ORDURES MÉNAGÈRES
sac de déchets ménagers jeté volontairement.
Il sera refusé au centre de tri.



SAC FERMÉ

Les emballages sont dans un sac fermé. Celui-ci sera refusé au centre de tri car les agents n'auront pas le temps de retirer les emballages du sac sur la chaîne de tri.

Bien nettoyer ses bacs

Pour le bien-être des rippers qui collectent les bacs de déchets ménagers quotidiennement, nous vous conseillons de les nettoyer régulièrement.

Merci pour eux !



BIODÉCHETS

La nouvelle collecte connaît un succès croissant



UTILISER LES BORNES À BIODÉCHETS

C'est très simple !

Demandez l'ouverture auprès du service qui activera votre carte/badge.

Pour faciliter le stockage des biodéchets et leur transport, nous vous remettons un bioseau.



Un geste simple pour un avenir plus vert !

Triez vos biodéchets, même à petite échelle, et vous contribuerez à un monde plus propre, plus respectueux de l'environnement et plus durable. C'est un geste facile à adopter dans la vie quotidienne et qui a des bénéfices à long terme, tant pour vous que pour la planète.

Et vous, comment gérez-vous vos biodéchets au quotidien ?

Les 12 premières bornes à biodéchets ont été installées au début de l'année, la plupart à côté des immeubles CLÉANCE sans jardin, afin d'apporter aux résidents une solution de tri. La collecte a certes connu un démarrage en douceur, mais elle prend progressivement de l'ampleur.

Pour rappel, tous les usagers de la C4 ont la possibilité d'utiliser ces bornes, peu importe leur commune d'origine, avec ou sans composteur à domicile.

Les avantages :

- . **une réduction du volume de vos déchets ménagers** : les biodéchets représentent 1/3 des bacs et colonnes à ordures ménagères résiduelles . En les séparant, on allège considérablement cette collecte.
- . **une valorisation des déchets** : les déchets organiques sont transformés notamment en fertilisant naturel, en énergie verte ou bio-carburant.

une pollution moindre : en limitant l'incinération et le transport des déchets, on réduit les émissions de gaz à effet de serre.

- . **un geste concret pour l'environnement** : trier, c'est agir localement pour préserver la planète.
- . **et la fin des asticots dans les poubelles !**

*comptabilisés depuis le début de l'année

2450 DÉPÔTS
6,3 Tonnes COLLECTÉES*

BUREAU 02
TOUT POUR LE BUREAU PRÈS DE CHEZ VOUS

PROFESSIONNELS & PARTICULIERS
1, rue Gustave Eiffel
02400 CHÂTEAU-THIERRY
03 23 83 53 99
chateau@bureau02.com

ZC rue des Moines
02200 VILLENEUVE ST GERMAIN
03 23 73 43 59
contact@bureau02.com

iBTP
Ingénierie du Bâtiment
et des Travaux Publics

- Maître d'œuvre -
- Aménagement -
- Infrastructures -
- Réseaux - Génie civil -

contact@i-btp.fr

13, rue des Étangs - 02870 BUCY LES CERNY - 03 23 20 01 32

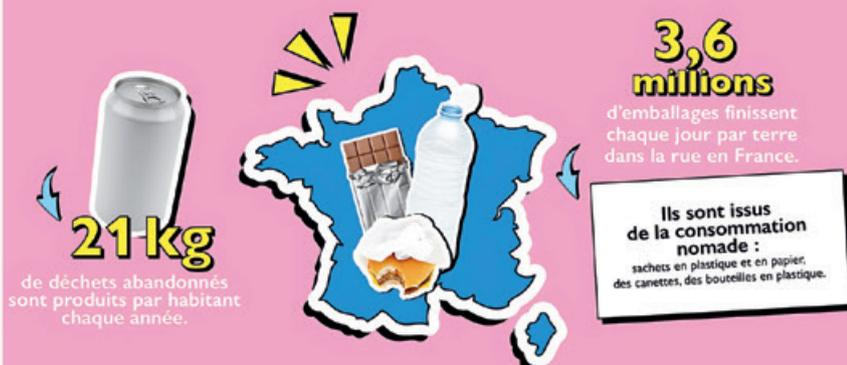
DE LA RUE À L'OCÉAN

ou le périple étonnant
des déchets abandonnés

Nos rues et espaces verts sont bien souvent
parsemés de déchets, parfois bien cachés.

COMMENT SONT-ILS ARRIVÉS LÀ ?

Bien souvent au départ,
il y a un humain.



D'OÙ ILS VIENNENT ?

Abandon volontaire
Geste d'incivilité par la fenêtre d'une voiture



Négligence
Mouchoir qui tombe d'une poche

Facteurs externes
Vent, animaux, poubelles débordantes



**Manque d'équipements
de tri à proximité**
Seulement 5 % de l'espace public est équipé



Et sur la C4, qu'entend-on par dépôt sauvage ?

Ce sont les sacs posés au sol,
les encombrants abandonnés,
les déchets jetés hors des
conteneurs appropriés.
Outre les nuisances, ces dépôts
représentent une infraction
et un coût important pour
la collectivité.

Chaque ramassage non prévu génère
des dépenses supplémentaires
(main-d'œuvre, logistique,
traitement), qui contribuent
à l'augmentation
de la redevance sur
les déchets ménagers.



1 français sur 4

a déjà jeté des déchets
dans la nature

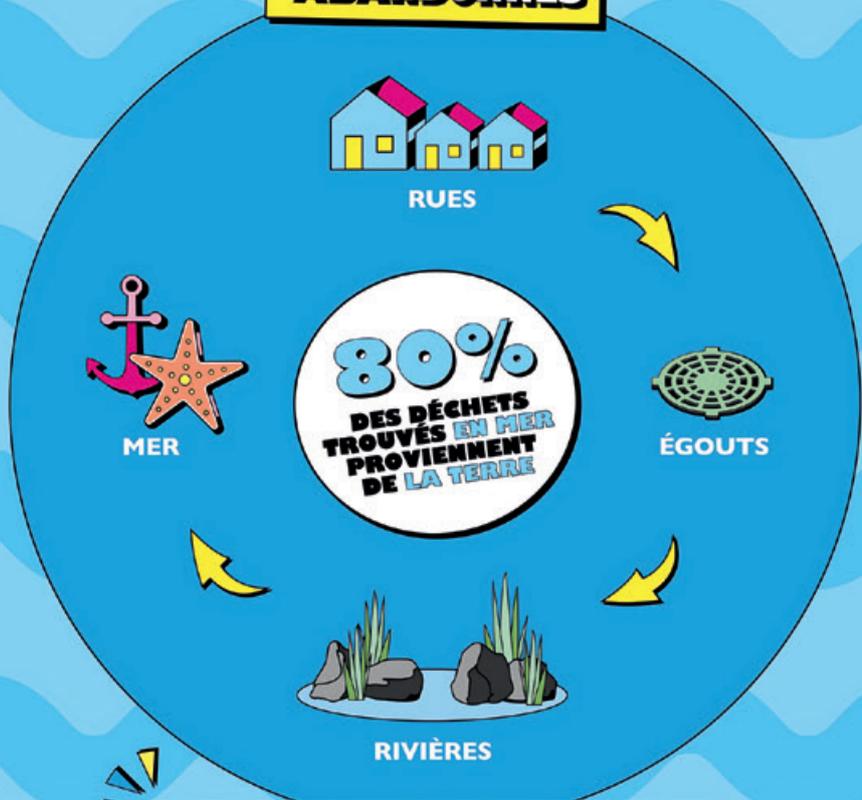


60 contraventions

pour dépôt sauvage ont été
dressées cette année.
Rappel : 135 € d'amende sont
appliqués par dépôt sauvage .

LE VOYAGE DES DÉCHETS

ABANDONNÉS



DES IMPACTS MULTIPLES

IMPACTS SUR LA BIODIVERSITÉ

690

espèces d'animaux marins directement menacées par les déchets plastiques



IMPACTS SANITAIRES

- Développement de bactéries
- Contamination des sols et des eaux
- Risques pour la santé humaine



IMPACTS ÉCONOMIQUES

3,7 millions d'euros

coût annuel moyen du ramassage des déchets en mer et sur le littoral en France



1 à 5€ /habitant/an
de coût pour les collectivités



Mieux vaut aller à la déchèterie que de charger sa voiture pour salir la nature !

Lutter contre les dépôts sauvages, un enjeu collectif

Les dépôts sauvages représentent un fléau qui défigure nos villages et nos campagnes.

Ce problème n'est pas inhérent à notre territoire mais est national.

Pourtant, des solutions existent.

Il suffit d'un peu de civisme et d'adopter les bons gestes au quotidien :

- 1- utiliser correctement les conteneurs mis à disposition par la C4,
- 2- respecter les horaires de collecte des bacs et d'ouverture de la déchèterie,
- 3- lorsqu'un Point d'Apport Collectif (PAC) est plein, déposer ses déchets dans un autre PAC (il en existe un peu partout sur le territoire).
- 4- **et surtout ne rien déposer ou jeter au sol.**



retrouvez les emplacements des points d'apports collectifs dans les 21 communes



**POUR AGIR ENSEMBLE
DANS LA LUTTE CONTRE
LES DÉCHETS ABANDONNÉS**

Ce que je peux faire en tant que **citoyen**



Ramasser un déchet si on le voit tomber



Participer à des opérations de ramassage



Ne jamais jeter ses déchets par terre et utiliser les poubelles de tri

L'appli Guide du tri t'aide à trouver le point de tri le plus proche !



source : citeo

ALLER PLUS LOIN

Signalez les emballages qui en font de trop !

Un sachet, un carton ou un paquet qui vous paraît exagéré ou même inutile ?

Signalez les emballages excessifs en 2 minutes top chrono.

COMMENT FAIRE ?

1

Prenez une photo de l'emballage concerné

2

Remplissez le formulaire avec quelques infos simples (type de produit, taille, etc.)

3

Envoyez. C'est tout !

Chaque signalement reçu est étudié par les experts Citeo, puis envoyé aux marques. On aide ensuite celles-ci à s'améliorer pour proposer des emballages éco-conçus.

JE SIGNALER UN EMBALLAGE EXCESSIF



Art funéraire Malard
Pompes funèbres - Chambre funéraire
Prévoyance obsèques - Marbrerie



83, rue Emile Morlot 02310 Charly-sur-Marne 03.23.82.01.61 - www.pf-malard.com
permanence téléphonique 24h/24 7j/7 - ouvert du lundi au samedi

ZOOM SUR L'ÉTAT DE NOS RIVIÈRES

Une étude de terrain en plusieurs étapes



En 2024, la C4 a lancé une grande étude sur l'état physique des cours d'eau de son territoire. L'objectif est de mieux connaître l'état du lit des rivières, des berges et de leur végétation (la ripisylve).

La phase 1 de cette enquête de terrain s'est déroulée sur près d'un an, de juin 2024 à avril 2025. Au total, 165 kilomètres de cours d'eau ont été parcourus et analysés, couvrant 5 masses d'eau : le Dolloir, le Vergis, le Domptin, le Montreuil-aux-Lions et la Marne, avec tous leurs affluents.

En juin dernier, le cabinet d'études en charge de la mission a présenté le bilan de cette première phase : un diagnostic complet aujourd'hui disponible sur notre site Internet.

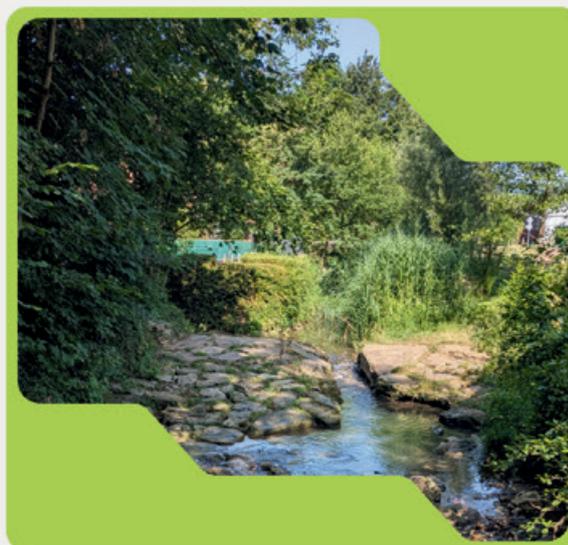
Prochaine étape, le bureau d'études va élaborer et nous restituer un programme d'actions visant à améliorer la situation. La C4 pourra alors définir ses priorités de travaux, avec plusieurs objectifs en tête :

- Prévenir les inondations,
- Respecter la réglementation (notamment en matière de continuité écologique),
- Renforcer la résilience des cours d'eau face au changement climatique,
- Réduire les impacts liés à l'activité humaine,

le tout en gardant un œil attentif sur les coûts !

Préserver les rivières, c'est préserver la vie

Elle chemine, elle serpente, elle dessine nos paysages, façonne nos vallées. L'eau est partout dans nos villages sous forme de rus, ruisseaux, rivières, zones humides. La main de l'Homme a essayé et essaie encore de la contrôler, en l'asséchant, en créant des retenues, en débroussaillant ses berges, en bétonnant son lit ; pensant qu'il pourrait un jour la maîtriser, faisant fi de son fonctionnement et de toute la vie végétale et animale qu'elle génère. Pourtant, elle nous prouve, chaque année davantage, que la dompter est utopique. Elle est imprévisible et parfois même menaçante ; sécheresses, crues, inondations, nous rappellent qui domine l'autre. Ce qui entraîne depuis quelques années une évolution des pensées et du bien-fondé de redonner aux rivières et zones humides leur place dans la société moderne.



La rivière, une richesse vitale

Les rivières sont bien plus que de simples cours d'eau traversant nos paysages. Elles jouent un rôle fondamental dans l'équilibre écologique, le développement économique et la qualité de vie des populations.

Sur le plan environnemental, les rivières abritent une **biodiversité précieuse**. Elles servent de refuge à de nombreuses espèces animales et végétales, tout en maintenant l'humidité des sols et en rechargeant les nappes souterraines.

Les rivières et les zones humides associées jouent également un rôle dans la **régulation du climat** en stockant le carbone et en influençant les régimes de température locaux.

Les rivières et leurs plaines inondables naturelles peuvent enfin **absorber l'excès d'eau**, réduisant ainsi le risque d'inondations en aval.

Les rivières sont indispensables à l'équilibre de la planète. En les protégeant, on protège non seulement la nature, mais aussi notre propre avenir. Il est donc essentiel de les respecter, de ne pas les polluer, et de les intégrer dans l'aménagement durable des territoires.

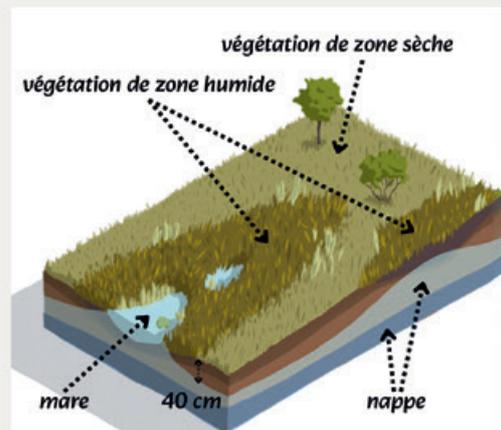
Rivière, zone humide : quelle différence ?

Contrairement aux rivières, une zone humide est une étendue de terre où l'eau est présente de façon permanente dans le sol.

Il ne s'agit pas forcément d'un plan d'eau visible, mais plutôt d'un sol gorgé d'eau. Ces zones jouent un rôle essentiel pour la biodiversité, la qualité de l'eau et la régulation des crues.

Pourquoi est-il important de préserver et de restaurer les zones humides ?

Car se sont des **écosystèmes vitaux**, essentiels pour notre environnement. Elles agissent comme de **puissantes éponges naturelles**, absorbant l'excès d'eau pour prévenir les inondations et la libérant lentement pour contrer les sécheresses. Elles sont aussi des **filtres naturels remarquables**, purifiant l'eau en retenant sédiments et polluants, améliorant ainsi sa qualité pour nos nappes phréatiques. Ces milieux sont de **véritables oasis de biodiversité**, abritant une multitude d'espèces animales et végétales sou-



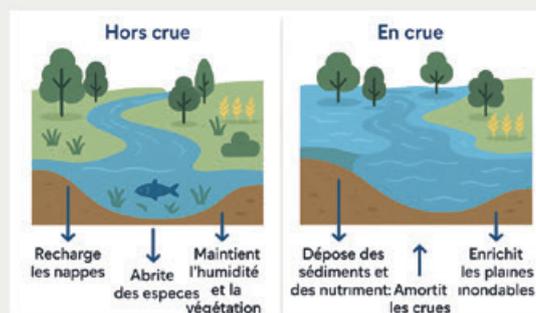
-ent uniques et menacées. En outre, les zones humides sont des puits de carbone cruciaux, stockant d'énormes quantités de carbone dans leurs sols, ce qui est fondamental dans la lutte contre le changement climatique.

Leur préservation est donc une nécessité absolue pour la santé de notre planète et le bien-être des générations futures.

87%
des zones humides
ont disparu entre le 18^e et le 20^e siècle.

La perte de zones humides est actuellement
3 fois plus rapide
que la perte de milieux forestiers.*

*source : ofb.gouv.fr



Laisser ou aménager des zones d'extension de crues permet à une rivière de déborder sans danger lors de fortes pluies. Ces zones, souvent des plaines inondables, jouent un rôle d'amortisseur : elles stockent temporairement l'excès d'eau, ce qui ralentit la montée du niveau de la rivière en aval et réduit le risque d'inondation dans les zones habitées. Ces espaces permettent également la dépose de sédiments fertiles pour les sols agricoles, la recharge des nappes souterraines, et la préservation de la biodiversité.

Supprimer ces zones (en les urbanisant ou en les endiguant) aggrave les crues ailleurs. Les laisser libres et les restaurer, c'est protéger à la fois la nature et les populations.

ACM
ATELIERS CARLÉSIENS DE MÉTALLERIE

MÉTALLERIE - SERRURERIE
Escaliers, rampes, garde-corps, portes, portails et rideaux métalliques

DEVIS GRATUITS

Pour **PARTICULIERS** et **PROFESSIONNELS**

03 23 82 01 31
a.c.m@orange.fr

Fax : 03 23 82 10 40 - Z.A., rue du Ru Gousset
02310 CHARLY-SUR-MARNE

RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ ÉCLAIRAGE PUBLIC EAU - ENVIRONNEMENT ÉQUIPEMENTS URBAINS

DES EXPERTISES VARIÉES ET COMPLÉMENTAIRES
DES SOLUTIONS GLOBALES ADAPTÉES AUX BESOINS DE NOS CLIENTS

GTIE 5, rue de la Plaine - 02400 CHÂTEAU-THIERRY
Tél. 03 23 83 06 15 entreprise@gtie.fr

Château-Thierry



Les gardiens discrets de la biodiversité en Hauts-de-France

“Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France est une association intervenant sur plus de 500 sites naturels de grand intérêt dans la région (près de 20 000 hectares).

Il assure l'étude, la protection, la gestion et la valorisation de ces sites afin de s'assurer que le patrimoine naturel remarquable qui s'y trouve soit préservé, restauré ou développé.

Ces sites sont communaux ou privés et les propriétaires ont souhaité s'engager auprès du Conservatoire pour préserver sur le long terme leur propriété.

Au travers de la signature d'une convention de partenariat, le Conservatoire peut ensuite solliciter ses partenaires financiers pour mener des études scientifiques puis des travaux de restauration des milieux naturels. Coupe de rejets, déboisement, fauche avec exportation, pâturage sont autant d'actions qui permettent de préserver sur le long terme des habitats et des espèces aujourd'hui en voie de disparition.

Et parce que préserver la nature n'est pas la mettre sous cloche, selon la volonté des propriétaires, des sites sont ouverts au public pour la réalisation de sorties nature, chantiers ou même aménagés en créant des sentiers et installant des panneaux. Ces actions permettent de mieux faire connaître la richesse de notre patrimoine régional mais également sa fragilité.

Une centaine de salariés travaille aujourd'hui au Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, dispatchée par antenne départementale afin d'être au plus près de nos interlocuteurs.

Chaque région est aujourd'hui dotée d'un Conservatoire. Vous pouvez donc découvrir d'autres sites naturels préservés partout en France.

Pour soutenir nos actions, il est possible d'adhérer au Conservatoire, faire du bénévolat ou encore participer aux sorties et chantiers nature.

Le Conservatoire est à la disposition des propriétaires qui souhaiteraient s'investir dans la préservation de leur patrimoine naturel.”

Mathilde Rève,
Chargée de mission territoriale
Conservatoire d'espaces naturels des HDF

LA NATURE A DE L'AVENIR sur notre territoire !

Grâce à un partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France, la Communauté de Communes du Canton de Charly-sur-Marne agit concrètement pour préserver ses richesses naturelles.

Prairies fleuries, bois humides, pelouses calcaires... sept sites remarquables sont aujourd'hui suivis et valorisés. Ces milieux abritent une faune et une flore exceptionnelles : Tulipe sauvage, Sonneur à ventre jaune, Cuivré fuligineux ou encore Lin de Léo sont autant d'espèces rares observées localement !

Chaque commune a également bénéficié d'un diagnostic écologique, permettant de mieux connaître et protéger les zones humides, les prairies ou les sources naturelles. Des rencontres ont été organisées avec les agriculteurs pour valoriser les prairies de qualité et les pratiques favorables à la biodiversité.

Ces actions montrent qu'il est possible d'agir localement pour la nature, tout en associant les habitants, les élus et les propriétaires. Un bel exemple de mobilisation collective pour un territoire plus résilient et vivant !



source : Patrice Hue

Le Lin de Léo est une espèce exceptionnelle présente sur le coteau de Chézy-sur-Marne au sein de la petite parcelle communale. Dernière station viable de la région des Hauts-de-France, l'espèce a bénéficié de travaux de décapage menés par le Conservatoire.

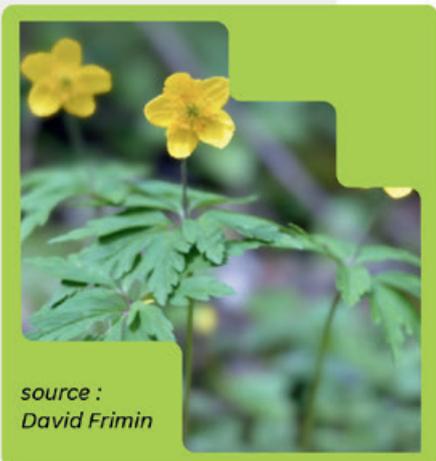
Sonneur à ventre jaune

Certains boisements sur plateaux ou prairies humides peuvent accueillir 2 espèces d'amphibiens très rares et protégées, le Triton crêté et le Sonneur à ventre jaune. Le Conservatoire mène, en accord avec les propriétaires, des opérations de création de mares pour restaurer des habitats favorables à ces deux espèces tout en prenant en compte les activités sylvicoles ou pastorales sur les parcelles.



source : Adrien Méssean

La C4 accueille sur son territoire une multitude d'espèces animales et végétales remarquables.



source :
David Frimin

L'**Anémone fausse-renoncule** est une plante menacée d'extinction que vous pouvez observer sur l'île de la Rudenoise de Charly-sur-Marne. Le Conservatoire a participé à la création du sentier de découverte de l'île en réalisant la conception intellectuelle des panneaux.

Triton crêté
source : Guillaume Gaudin



source : Guillaume Gaudin



source :
Adrien Méssean

La **Tulipe sauvage** est une compagne des vignes menées en agriculture biologique. Espèce très rare et protégée, elle se maintient grâce aux pratiques culturales appropriées menées par les exploitants. Le Conservatoire réalise un suivi annuel pour étudier la répartition des populations.

MISSION : H₂O



Dans le cadre de ses rendez-vous pédagogiques, la C4 a souhaité initier les enfants des accueils de loisirs à la préservation de la ressource eau. Ils ont ainsi pu bénéficier d'une visite de la station d'épuration de Charly-sur-Marne mais également se rendre à Paris pour visiter les égouts et son aquarium... de quoi se sentir comme un poisson dans l'eau !



La station d'épuration de Pavant a été détruite car elle était devenue vétuste et inadaptée. Le réseau d'assainissement des Pavanais est désormais raccordé à la station d'épuration de Charly-sur-Marne.

Envie d'en savoir plus
ou de vous engager ?

Rendez-vous sur
www.cen-hautsdefrance.org



Réparation de Vos Chaussées

RVM
CONCEPTEUR DE RÉSEAUX ET VOIRIES

03 23 70 61 61
contact@rvm-travauxpublics.com

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BÂTIMENT
de 20 ANS D'EXPÉRIENCE

- CONSTRUCTION NEUVE & RÉNOVATION
- GROS-ŒUVRE
- COUVERTURE
- CARRELAGE
- RAVALEMENT
- ISOLATION / ITE

LEBLANC

ZAC SOUS LES CARRIÈRES
02310 CHARLY-SUR-MARNE

QUALIBAT

Tél : 03 23 82 46 01
contact@leblanc-batiment.fr
www.leblanc-batiment.fr

DEVIS GRATUIT !



Conseil de lecture

MALÉDICTION DANS LES VIGNES

L'intrigue :

“ à quelques jours des vendanges, une série de malédictions s'abat sur le vignoble champenois, semant la panique chez les viticulteurs... Après avoir reçu un étrange appel à l'aide, Milan et Alya, deux jeunes castelthéodoriciens, décident de mener l'enquête au cœur des vignes. Eux qui rêvaient de croiser des fantômes, ils vont être servis, car il semblerait que sur ces terres chargées d'histoire, le passé resurgisse...”

Les Jeunes Plumes à l'Honneur : un projet littéraire innovant voit le jour

Depuis novembre 2024, une collaboration fructueuse s'est tissée entre la Maison du Tourisme, Anne Schmauch, auteure de littérature jeunesse, et deux classes de 6^e des collèges Jean Rostand de Château-Thierry et François Truffaut de Charly-sur-Marne. Ensemble, ils ont donné vie à un livre original, dont l'intrigue se déroule au cœur même de notre territoire.

Ce projet dépasse le cadre traditionnel d'un simple atelier d'écriture. Les élèves ont plongé au cœur du patrimoine touristique et culturel local, s'en sont imprégnés, et l'ont magnifiquement retranscrit à travers leur regard unique.

Une collaboration enrichissante

Ce projet audacieux a su rassembler autour de la jeunesse et de la culture locale, élus, enseignants, professionnels de champagne et passionnés. Une belle preuve de ce que peuvent accomplir des personnes unies par des objectifs communs.

Et la suite ?

L'ouvrage est dès à présent en vente à la Maison du Tourisme Les Portes de La Champagne à Château-Thierry et sera prochainement distribué dans les bibliothèques, médiathèques et collèges du territoire. Un premier tome qui, espérons-le, ne sera que le début d'une longue série.

ET SI ON BOUGEAIT , AVEC LA MAISON DU TOURISME ?



LES ANIM' ATELIERS

ANIMATION/ATELIER
À DESTINATION DU JEUNE PUBLIC,
MAIS PAS QUE !

Me. 17/09 : enquête "l'ombre des fables",
Sa. 20/09 : crée ton propre blason ,
Me. 24/09 : murder party,
Me. 08/10 : loto des enfants,
Me 22/10 : apprenti sculpteur, à la manière de Camille Claudel.

L'occasion de partager un moment convivial et instructif.



LES VISITES GUIDÉES

ACCOMPAGNÉ PAR NOS GUIDES,
VOUS DÉCOUVRIREZ DES ANECDOTES
CAPTIVANTES,
des lieux emblématiques chargés
d'histoire et des détails méconnus qui
rendront votre expérience mémorable :

Sa. 06/09 : les petits secrets de JDF,
Sa. 13/09 : le Fa'Bulleux destin de
Château-Thierry,
Sa. 27/09 : Camille Claudel, l'âme d'une
virtuose,
Sa. 04/10 : sur les traces des combats
du bois de Belleau,
Sa. 18/10 : les petits secrets de JDF,
Me. 29/10 : halloween au château
médiéval.



Les informations et alertes de la Communauté de Communes du Canton de Charly-sur-Marne sont sur
PanneauPocket

Sans publicité
 Anonyme
 Gratuit

Soyez les premiers informés en téléchargeant gratuitement l'application

Directeur de la publication : Élisabeth Clobourse, présidente de la C4, **création, mise en page :** C4 service communication - Leslie Miquel Jacob, **crédits photos :** C4, Canva.
Régie pub. : CTRP - Château-Thierry ☎ 06 98 48 63 07, **encarts pub. :** Glob'art Communication ☎ 03 23 71 09 57
 globartcom.com, **impression :** Imprimerie Léonce-Deprez.
 Document imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.

Le choix d'être différent • Une volonté pionnière • Un zeste d'acidité • Le respect des choses

Glob'Art COMMUNICATION
 AGENCE DE COMMUNICATION ET PUBLICITÉ

Visitez le site

www.globartcom.com

Création/réalisation de TOUS vos supports de communication !

Sites internet, campagnes e-mailing
 campagnes d'affichage, logos,
 flyers, plaquettes, magazines, journaux...

Objets publicitaires, textiles...

Pour VOUS
 le faire savoir !

JOURNAL GRATUIT D'INFORMATIONS LOCALES

ÉDITION SUD DE L'AISNE - www.journal-pourvous.fr
 CHÂTEAU-THIERRY - FÈRE-EN-TARDENIS - BOUVANS - MONTMIRAIL - CHARLY-SUR-MARNE - ... ET ALENTOURS
 SOCIÉTÉ | POLITIQUE | ENVIRONNEMENT | SPORT | CULTURE | LOISIRS | TOURISME | AGENDA | INFOS PRATIQUES

30 à 35 000 exemplaires tous les 15 jours contact@journal-pourvous.fr

NOUS CONTACTER

2 voie André Rossi 02310 Charly-sur-Marne
 Standard général : ☎ 03 23 82 24 69 ✉ accueil.c4@c4charly.fr
 c4-charlysurmarne.fr
 c4charly02 jeunesse : jeunessec4
 c4charlysurmarne

SERVICE ADMINISTRATIF

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Secrétariat de Direction, Véronique Lesage

☎ 03 23 82 57 22 ✉ v.lesage@c4charly.fr

Communication, Leslie Miquel Jacob

☎ 03 23 82 54 87 ✉ l.miquel@c4charly.fr

Délégué à la Protection des données,

☎ 07 86 38 14 96 ✉ dpcdp@c4charly.fr

Espace France Services, Anne Bessière et Carina Freitas Carvalho

☎ 06 40 64 35 64 ✉ franceservices@c4charly.fr

Cycle de l'Eau, Guy Barjavel

☎ 03 23 82 57 20 ✉ g.barjavel@c4charly.fr

Assainissement, Marie-Christine Moutardier

☎ 03 23 83 83 61 ✉ assainissement@c4charly.fr

Tri sélectif et déchèterie, Vincent Prieur

☎ 03 23 82 54 88 ✉ v.prieur@c4charly.fr

Facturation déchets, Nadine Vergnac

☎ 03 23 82 54 83 ✉ reomi@c4charly.fr

Biodéchets, Nathalie Allemann

☎ 03 23 82 14 54 ✉ biodechet@c4charly.fr

SERVICE SOCIAL

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Relais petite enfance, Céline Gurhem (9h-12h30/ 13h30-17h)

☎ 03 23 82 58 34 ✉ c.gurhem@c4charly.fr

Multi-accueil, Carolyn Pivot

☎ 03 23 82 58 35 ✉ crehec4@c4charly.fr

Crèche des petits ☎ 03 23 82 58 33 (7h30-18h30)

Crèche des grands ☎ 06 88 15 08 24 (7h30 - 18h30)

Service enfance, Romain De Zitter et Hélène Wyart

☎ 03 23 82 58 30 ✉ enfancec4@c4charly.fr

Service jeunesse, Catherine Adjage, Ezéquier Nogueira, Alexandre Wiar

☎ 03 23 82 54 84 - 07 85 03 69 80 ✉ jeunessec4@gmail.com

CISPDR, Catherine Adjage

☎ 03 23 82 54 84 ✉ c.adjage@c4charly.fr

Service de maintien à domicile, Mélanie Miquel

☎ 03 23 82 05 75 ✉ m.miquel@c4charly.fr

Service de soins infirmiers à domicile, Françoise Gau

☎ 03 23 82 58 32 ✉ f.gau@c4charly.fr

AD GARAGE EXPERT FAVIER
 MECANIQUE CARROSSERIE LOCATION VENTE

5, rue Paul HIVET - CHARLY-SUR-MARNE

CarGo!
 Loueur de véhicules
 VÉHICULES PARTICULIERS ET UTILITAIRES

Contactez-nous au **03 23 82 14 15** - garage.ad@favier.fr
 Tous nos véhicules sur notre site www.garagefavierauto.fr



"Quand on ne peut pas changer le monde,
il faut changer le décor"

**PEINTURE
INT./EXT.**

**DÉCORATION
INTÉRIEURE**

RAVALEMENT

**SOLS PVC
ET PARQUET**

**VOLETS
BOIS ET MÉTAL
PONÇAGE
MÉCANIQUE**

**VITRERIE
SIMPLE ET
DOUBLE VITRAGE**



**DEVIS
GRATUIT**



45, Route Nationale - 02310 ROMENY-SUR-MARNE
03 23 70 12 91 bureau@evpeinture.fr

BOYER

**PLOMBERIE - SANITAIRE
CHAUFFAGE**

**20, Grande Rue
02540 VIELS-MAISONS
Tél. 03 23 82 61 48**

e-mail : J.P.B3@wanadoo.fr

**Notre centre
de contrôle technique
carlésien**

CHARLY CONTRÔLE AUTO

**AVEC ou SANS
RENDEZ-VOUS**

*Du lundi
au samedi*

Tous types de véhicules :

Tourisme et utilitaire
4X4 - Camping-car
Hybride & Collection
Électrique - GPL

19, rue du Stade Garnier
**02310
CHARLY-SUR-MARNE**

Prise de rendez-vous en ligne sur notre site :
www.charly-contrôle-auto.fr

AUTO BILAN SYSTEMS ☎ **03 23 82 67 63**

POUR TOUS VOS PROJETS DE A À Z !

Gedimat Route de PAVANT
CHARLY-SUR-MARNE
DROUET LAURENT Tél. 03 23 82 00 03

🏠 Matériaux - 🏠 Couverture - 🏠 Isolation - 🏠 Menuiserie
🏠 Carrelage - 🏠 Sanitaire - 🏠 Outillage -
🏠 Aménagement extérieur - 🏠 Cuisine - 🚚 Livraison

RACHAT D'OR

- Rachat de tous les Bijoux en Or (même cassés) -
- Discretion assurée -
- N'hésitez-pas à comparer les tarifs -
- Paiement immédiat au plus haut cours -

**CHÂTEAU
NUMISMATIQUE**

03 23 70 79 60
06 24 80 10 04

OR D'INVESTISSEMENT

- Assurez une partie de votre épargne face à l'inflation -
- Investissez dans l'Or physique -
- L'or aura toujours une valeur, pas vos billets de banque -

**56, rue Saint Martin (entrée rue Pierre et Marie Curie)
02400 CHÂTEAU-THIERRY**

Du mardi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h - Le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h